J'espère, Monsieur le rédacteur, que vous aurez l'obligeance de publier ma lettre et vous en remercie à l'avance.

Votre serviteur,

Louis GYZELINCK.

Moulins-Lille.

On voit ce qu'il faut penser de la sincérité des signatures recueillies par M. Loyer pour les besoins de sa cause.

Nous répétons ce que nous avons dit: M. Loyer est un faussaire.

L'Élection du Cambrésis

Nous recevons la lettre suivante, qui vient confirmer nos dires d'hier, relativement à l'élection de la 2e circonscription de Cambrai:

Solesmes, 23 mai 1898.

Citoyen Sauve-Evausy,

Hier soir, lors du dépouillement, le bureau de Solesmes a annulé *cinquante-sept bulletins, qui devaient être attribués à Rassel*, sous prétexte que lesdits bulletins venaient de M. Morcrette et qu'on avait biffé le nom de ce dernier pour le remplacer par celui du candidat socialiste, en omettant de rayer les qualificatifs de «conseiller général, vice-président du Comice agricole de Cambrai.»

Or, c'est illégal puisque *le premier nom inscrit sur le bulletin compte seul au profit du candidat*, et que le bulletin est bon quelles que soient les indications qui suivent.

Seuls sont nuls les bulletins portant un signe extérieur contenant des imputations injurieuses ou même des réflexions quelconques.

Comme ces bulletins doivent être annexés au procès-verbal et que cette manière d'agir a pu se répéter ailleurs, je vous signale le fait avec prière de le rendre public.

Dans les conditions que je vous signale, Rassel obtiendrait en effet la majorité relative suffisante, — ce que je souhaite ardemment.

Veuillez agréer, etc.

Un ami des socialistes.

On le voit: l'élection de M. Morcrette est entachée d'illégalité; cela ne saurait faire aucun doute, et la commission de recensement procurera jeudi au rallié qui déjà se croyait élu une amère désillusion.

AUTOUR DU SCRUTIN
A TOURCOING

Comme le disait dans son article d'hier, notre rédacteur en chef Slauve-Evausy, le veau d'or a triomphé dimanche.

Les millions de M. Masurel ont eu raison de l'énergie des républicains, de tous les républicains. La réaction exulte, elle chante victoire.

«Tourcoing aux Tourquennois», clamaient avant l'élection tous les amis de M. Masurel. «Tourcoing nous appartient» disent aujourd'hui ces messieurs.

Ils pourraient en rabattre bientôt. En effet, en dehors des actes de pression qui nous ont été signalés et qui suffisent à eux seuls pour vicier l'élection de dimanche, à part les tentatives de corruption dont parlait hier l'*Avenir* et qui bientôt vont pouvoir être démontrées, il existe, paraît-il, d'autres preuves établissant que c'est à un véritable escamotage électoral que se sont livrés *dimanche les agents* de la réaction.

Si nous voulons en croire les amis de M. Dron, les membres de son comité, le succès de M. *Masurel serait loin d'être définitivement acquis.*

***

De l'aveu de tous les républicains, le Parti ouvrier de Tourcoing a su montrer dans l'élection de dimanche un admirable esprit de discipline républicaine.

Nous aurions pu nous dispenser de rappeler aux socialistes que le devoir leur imposait de voter pour M. Dron au deuxième tour de scrutin.

Mais devant les manœuvres employées par les hommes de M. Masurel qui ne reculèrent devant aucun moyen pour essayer de faire croire que le Parti ouvrier souhaitait l'échec de M. Dron et par suite le succès de la réaction, l'hésitation n'était plus possible. Il fallait une déclaration énergique, publiquement affirmée. De là, l'affiche signée Slauve-Evausy et cette autre, qualifiée de manœuvre de dernière heure, portant la signature de notre ami Delphin-Dumortier.

Pour l'honneur même de notre Parti, nous ne pouvions favoriser d'aucune façon, l'élection de M. Masurel, le Motte de Tourcoing. Une hésitation eût semblé être une hypocrisie, il fallait agir. Les socialistes sauront comprendre que Slauve-Evausy, Delphin-Dumortier et la Commission électorale ont fait leur devoir, dans cette circonstance.

***

Dimanche, le Parti ouvrier auquel on a dénié la qualité républicaine, a su sacrifier partout, à l'intérêt supérieur de la démocratie et de la République les considérations personnelles, voire même locales. Quand il s'agira de défendre les institutions républicaines, les conquêtes du passé, tous les soldats de l'armée socialiste et républicaine sauront encore se ranger autour du même drapeau et unir leurs efforts contre l'ennemi, contre la réaction. C'était l'honneur de notre Parti hier, ce sera sa force dans l'avenir.

Devant la coalition du dogme et du capital, devant la menace du sabre et du goupillon, tous les démocrates vont se retrouver demain plus unis que jamais.

Tourcoing avant peu, prendra sa revanche, c'est certain. Entre républicains et socialistes, l'union est désormais scellée, elle sera définitive. Puisse-t-il en être bientôt de même à Lille où tant de radicaux dimanche dernier ont oublié leur devoir.

G. DESCHEERDER.

INFORMATIONS

UN PARRICIDE AUX ASSISES

Nancy, 24 Mai.

Le nommé Ancion habitant Leyr, coupable d'avoir assassiné son père et de l'avoir coupé en morceaux, a été condamné *aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises.*

MÉTALLURGISTES EN GRÈVE

Brest, 24 mai.

Les ouvriers métallurgistes de Brest, réunis en assemblée générale, ont décidé hier soir de se mettre en grève, afin de se solidariser avec les ouvriers de la maison Esnault-Aubinault.

Ce matin, tous les ouvriers chôment.

Ils réclament la journée de dix heures avec la même paie, réglable par quinzaine.

Un seul patron sur quinze accepte jusqu'ici les revendications des ouvriers.

Le calme est complet.

MORT DE M. BRIN

Rome, 24 mai.

M. Brin, ministre, de la marine, est mort ce matin, vers dix heures, d'une paralysie du cœur. Rien ne faisait prévoir hier la catastrophe.

M. Brin, bien qu'il fût indisposé, n'avait pas gardé le lit, et il s'était occupé chez lui de la transformation du *Duilio*.

Hier soir, son état commença à empirer. Il passa une nuit très agitée. Ce matin, il était au plus mal. Mi di Rudini a rendu visite à M. Brin presque à ses derniers moments.

Le roi, immédiatement prévenu, accourut auprès du ministre de la marine comme il venait d'expirer. Vivement ému, il embrassa M. Brin.

Cette mort inattendue a produit une vive impression dans la ville.

Benedetto Brin était né à Turin, en 1833. Il fit des études d'ingénieur, puis entra dans la marine.

Il fut ministre de la marine dans le ministère Depretis, de mars 1876 à mars 1878. Il fut de nouveau appelé à ce poste par Cairoli, le 24 octobre 1878; puis il fut élu député par Livourne qu'il représenta jusqu'en 1882.

Dans la suite, il fut député de Turin. En 1884, il fut de nouveau ministre de la marine, sous Depretis. Le 13 mai 1892, il devint ministre des affaires étrangères dans le cabinet Giolitti. Il reprit de nouveau la marine sous M. di Rudini, après la chute de M. Crispi.

LA REINE VICTORIA

Londres, 24 mai.

La Reine entre aujourd'hui dans sa quatre-vingtième année; dans tous les ports militaires, on a tiré les salves ordinaires d'artillerie.

MORT DE L'ARCHIDUC LÉOPOLD

Vienne, 24 mai.

L'archiduc Léopold est mort ce matin, à l'âge de soixante-quinze ans, en son château de Hornstein, en Basse-Autriche. Il était le fils de l'archiduc Ferdinand et de la princesse Marie-Elisabeth de Savoie-Carignan, décédés tous deux en 1853 et en 1856.

Il était le frère de l'archiduc Renier, l'ancien ministre dans le cabinet Schmerling et le commandant en chef de la landwehr autrichienne.

L'archiduc Léopold était lui-même général de cavalerie et, comme son autre frère, l'archiduc Ernest, n'était pas marié.

EN BELGIQUE

(De nos correspondants)

Cléricaux incendiaires.— Les amis belges de Motte et Masurel. — Un crime.

Voici le fait criminel auquel je faisais allusion hier et qui, avec beaucoup d'autres, a marqué la campagne des cléricaux de Gand.

Jeudi dernier, quelques socialistes et libéraux étaient partis de Gand pour Oisene, où ils voulaient tenir un meeting et voici le récit du voyage que l'un d'eux a bien voulu nous faire:

Un homme obligeant, nous dit notre ami, Lievin Minjan, cabaretier, nous donna les moyens d'organiser un meeting dans un bois, près de sa maison.

Nous entrâmes dans une misérable hutte, perdue au fond du bois: c'était un cabaret! La femme alanguie, épuisée par ses dernières couches, était assise dans un coin berçant un enfant; un autre mioche était accroupi sur une chaise boiteuse. Les deux enfants avaient été atteints du croup, mais étaient convalescents.

Un vrai tableau de misère.

Près de la femme se tenait le mari: sombre et baissant la tête, il refusa de nous servir à boire. Comme nous nous étonnions de ce manque d'hospitalité, il nous dit: «Je ne peux pas».

— Qu. vous en empêche?

L'homme désigna du doigt le château voisin. Les propagandistes s'éloignèrent, mais l'un d'eux resta.

L'homme devint alors moins taciturne et ouvrit son cœur à notre ami:

— Je gagne, dit-il, de 7 à 8 stuivers (63 à 72 centimes par jour), mais voici huit jours que je ne travaille plus. En d'autres temps j'achetais des pommes de terre pour le compte d'un marchand de Deyne. Il y a quinze jours il me fut défendu de travailler encore pour lui; ce marchand est *libéral*. Ce matin on m'a défendu de vous servir à boire.

— Mais, dit notre ami, c'est épouvantable!

— Oui, répondit le pauvre homme; ma femme est malade; les enfants ont le croup; je suis pauvre; mais maintenant je désespère. Qu'adviendra-t-il de nous?

Voulant savoir si le cabaretier disait la vérité, notre ami lui dit:

— Avez-vous réellement de la bière chez vous?

— Oui, répondit-il, et coûte que coûte je vous en donnerai.

Et l'homme lui tendit une pinte. Le socialiste fit circuler la chope, comme c'est la coutume au pays flamand. La femme fondit en larmes, pendant que, tournant ses yeux chargés de colère vers les tourelles du château, l'homme laissa tomber un juron.

La propagandiste quitta le cabaret et s'en fut au meeting qui réussit à merveille.

Pendant la nuit, la maison de Liévin Minjan flambait. Pour sauver ses enfants, le malheureux dut les jeter par la fenêtre, dans un champ de blé. Toute la maison est détruite.

Liévin Minjan nous a dit: *Je sais quel est l'incendiaire. Les cléricaux se sont vengés*, mais ils me rendront compte de ce qu'ils ont fait.

Plainte a été déposée au parquet. Voilà comment les défenseurs de l'ordre organisent la terreur au pays flamand.

Après avoir affamé et diffamé nos hommes, voici que des fanatiques mettent le feu à leurs habitations.

Quand une classe en est arrivée à d'aussi misérables moyens pour arrêter l'expansion d'une idée, son règne est près de finir. Le réveil de la Flandre est proche...

En attendant, les souteneurs de vos Motte, de vos Masurel et de vos Rogez, MM. Reboux et autres Dubar pourraient vous dire quels sentiments leur inspirent la conduite de leurs congénères de Gand! — D.

Dernière Heure

GUERRE HISPANO-AMERICAINE

New-York, 24 mai.

Une dépêche de Key-West annonce qu'un aviso vient d'arriver dans cette ville portant l'ordre de préparer immédiatement tous les habitants à recevoir des blessés: les médecins doivent se tenir à la disposition.

On croit que la flotte américaine attaquera, dans trois jours, la flotte espagnole.

Manille, 24 mai.

Le consul d'Allemagne ayant demandé à l'amiral Dewey l'autorisation de débarquer des provisions. Celui-ci refusa ajoutant que si les navires allemands débarquaient des provisions il tirerait dessus.

Les Allemands n'ont pas débarqué.

Çà & Là

L'ANTI-ALCOOLISME A LA FACULTÉ

Hier, à la Faculté de médecine, notre ami Ch. Ruyssen a terminé brillamment ses études par la soutenance d'une thèse sur un *Projet d'enseignement médical de l'anti alcoolisme*. Nous devons le féliciter sans réserves, d'être sorti des banalités que les futurs docteurs choisissent presque toujours comme sujets de thèses, ou plutôt de ne pas avoir mis sa thèse à coups de ciseaux dans un dictionnaire et dans des ouvrages spéciaux.

Le travail de notre ami est marqué par une puissante originalité. Ne craignant pas d'aborder de front les difficultés, il a, dans une forme très élégante, et avec beaucoup d'énergie, montré les dangers de l'alcoolisme, sa prophylaxie. Très finement il a indiqué la position que devraient prendre nos gouvernants et nos professeurs dans la lutte contre l'alcoolisme et fait ressortir le peu d'ardeur qu'ils avaient montré jusqu'ici.

Le jury l'a félicité très chaudement de l'originalité de ses idées et s'est déclaré heureux de rencontrer chez un étudiant, assez de force et d'indépendance de caractère pour aborder de front une telle lutte, en affirmant et soutenant des opinions, contraires peut-être à celles que peuvent avoir certains de ses maîtres. D'accord avec lui sur le fond même de la question, les membres du jury ont fait quelques observations au sujet des critiques que le futur docteur leur adressait, essayant de les réfuter.

Nous devons signaler une observation fort juste d'un des membres du jury.

— «La nation se meurt de l'alcoolisme, malheureusement le budget en vit: pour abattre le terrible fléau, il faudrait donc que nos gouvernants diminuent certaines dépenses. J'indiquerais entre autres, le budget de la guerre si je ne craignais d'être accusé d'attenter à l'honneur de l'armée.» Bravo, M. Folet.

La thèse de notre ami Ruyssen a été acceptée avec la mention «très bien». Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

Voici le résumé de la thèse:

I. L'alcoolisme est un mal à la fois *social* et *national*. C'est un fait que les médecins, si bien placés cependant pour juger de la question, semblent ignorer totalement, ou dont ils se désintéressent pour la plupart. Des chiffres montrent assez clairement qu'il est urgent de conjurer ce fléau.

En effet: 1° La *consommation* de l'alcool, depuis 1850, n'a pas cessé d'accroître en France. La *toxicité* des alcools consommés ressort nettement des recherches qui ont porté sur ce point. Celles-ci ont établi que l'alcool sous toutes ses formes est dangereux pour l'organisme humain.

2° L'alcoolique suivant le degré de son *intoxication, devient un rouage endommagé, dangereux*, ou même *inutile* de la grande machine sociale: l'alcoolisme lèse donc la *société*, dans ses intérêts les plus essentiels.

3° L'alcoolisme faisant souche de dégénérés, la race se trouve atteinte dans sa prospérité, en outre l'alcoolisme étant un puissant facteur de *morialité*, cette race est encore atteinte dans sa vitalité: c'est alors la nation qui se trouve frappée.

4e — Les statistiques portant sur la consommation totale de l'alcool montrent avec la plus parfaite évidence que la France est de toutes les nations, celle qui s'alcoolise le plus aujourd'hui.

II. — Parmi les mesures prophylactiques qu'on peut diriger contre l'alcoolisme, l'*action morale* occupera la première place, tant que des réformes législatives ne viendront pas opposer au fléau une barrière efficace. Cette action morale peut s'exercer: 1° Par le groupement des *initiatives privées*, avec les deux programmes de l'abstinence partielle ou de l'abstinence totale. 2° Par l'éducation des jeunes générations, par un enseignement scolaire de l'anti-alcoolisme.

III. — Jamais il n'a été question d'un enseignement de l'anti-alcoolisme s'adressant aux futurs médecins: c'est une lacune dans leur instruction, et surtout dans leur éducation. Il est deux moyens de la combler.

1° Par l'addition aux matières des programmes de l'enseignement médical, de considérations relatives à l'alcoolisme: 2° Par la création d'un cours d'*Hygiène Sociale*, dans lequel on traiterait des grandes maladies au point de vue de leur *histoire*, de leur *origine*, de leurs *conséquences sociales*, et des moyens propres à les combattre. L'alcoolisme occuperait permi elles la place qui lui revient de droit.

Il y a lieu de penser que cet *enseignement médical de l'anti-alcoolisme* pénétra les médecins de leurs devoirs vis-à-vis de la Société, et que, désormais convaincus de leur rôle d'hygiénistes, ils se départiront, en face du «péril alcoolique» de leur coupable inertie.

G.

LES CONCOURS DE MUSIQUE

Nous recevons, avec prière d'insérer, la note suivante:

Il paraît qu'un certain nombre de Sociétés musicales ont exprimé le désir, en envoyant leur adhésion, d'être jugées par des membres de l'*Association des Jurés Orphéoniques*. Cette Association nouvelle dont font partie presque toutes les Sommités musicales, offre en effet toutes les garanties de compétence, d'impartialité et d'honorabilité.

Nous ne pouvons qu'approuver les Sociétés qui veulent aujourd'hui des juges sérieux, et nous félicitons les Comités d'organisation qui, en leur donnant satisfaction, sauront éviter les scènes fâcheuses que provoquent trop souvent des arrêts mal rendus.

LE PETIT ROUBAISIEN AU SANATORIUM

Hier a eu lieu à l'ancien Collège, rue du Collège, la visite de 230 enfants dont les parents souhaitent l'envoi, pendant un mois, au sanatorium de St-Pol-sur-mer.

C'est M. le docteur Delattre qui a examiné les enfants. 84 d'entr'eux, dont 50 garçons et 34 filles ont été désignés.

La municipalité était représentée par les citoyens Henri Milbéo et H. Thérin, adjoints, Dubrulle, Louis Carpentier et Avit Lombart, conseillers municipaux.

Le départ des enfants pour St-Pol aura lieu le 1er juin. C'est le même jour que les enfants partis le 1er mai reviendront à Roubaix.

LE CENTENAIRE DE MICHELET

On va prochainement célébrer le centenaire de Michelet. Heureuse idée!

Nul n'a mieux mérité de la France que celui qui a fait de son histoire le plus éloquent, le plus attachant des poèmes.

Cette fête-là sera une fête vraiment nationale: la fête de l'esprit de la France. Une vraie fête du patriotisme, mieux que toutes celles qu'on instituerait pour des anniversaires de batailles, ou en l'honneur de généraux. Ce sera une fête de la paix, sans souvenir sanglant.

Dans sa longue et belle vie, toute de travail de simplicité, de rêves humanitaires, de visions des maux du passé, adoucies par l'espoir de travailler à les guérir, Michelet n'a jamais fait couler les larmes des mères; sa gloire n'a jamais contribué à ruiner son pays, à accroître le fardeau des *générations futures* sous prétexte de leur accumuler un héritage de victoires, toujours, tôt ou tard, payées par des défaites.

On veut surtout fêter Michelet dans les écoles. C'est excellent. Il faut que toute notre jeunesse apprenne à connaître et révérer son nom mais surtout à lire ses ouvrages.

Le premier besoin d'un peuple libre est de connaître son Histoire. Ce besoin là est plus pressant même que de connaître bien sa langue. On peut être très bon citoyen, sans écrire correctement et sans mettre l'orthographe; mais on n'est jamais qu'un dangereux ignorant, et souvent un sot funeste, quand on prétend se mêler des affaires publiques, sans savoir ce que son pays était aux siècles passés et comment il est devenu ce qu'il est.

Voilà pourquoi un peuple doit se trouver heureux de posséder un historien qui lui raconte ce passé avec éloquence, clarté et poésie; qui lui peint des hommes vivants et les choses en les lui rendant présentes; qui lui sculpte les traits des figures en plein relief; qui lui montre les grandes individualités en pleine action; avec leurs grandeurs et leurs faiblesses, et, autour d'elles, les grands mouvements des foules qui seules peuvent réaliser leurs idées, mais si souvent les gâtent faute de savoir les comprendre.

Michelet a été tout cela. Son histoire de France est notre monument national par excellence. Il faut que son centenaire soit surtout une occasion de la faire lire ou relire à tous.

Michelet est né à Paris le 21 août 1798; professeur d'histoire au collège Rollin en 1821; nommé en 1830 chef de la section historique aux Archives nationales, enfin suppléant de M. Guizot à la Sorbonne.

Michelet a publié successivement l'*Histoire de France, Les Jésuites, Du Prêtre, De la Femme et de la Famille, Du Peuple, l'Histoire de la Révolution.*

C'est surtout ce dernier ouvrage, véritable monument qui, avec l'Histoire de France a immortalisé le grand historien.

Dans l'état de division des esprits, d'émiettement des partis, d'aveulissement des caractères et des volontés, qui en l'absence de convictions fortes et raisonnées, sont incapables d'action; puisque pour agir il faut d'abord savoir ce qu'on veut faire, que pour désirer il faut distinguer ce qui est le meilleur, au moins, à défaut du bon, la France a besoin d'un livre qui lui rende l'unité d'action, l'unité de conscience, et lui refasse une âme. Il lui faut un livre qui soit sa *Bible nationale*. Ce livre-là, c'est l'*Histoire de France* et l'*Histoire de la Révolution*, de Michelet.

CHRONIQUE DES SPORTS

Vélodrome Roubaisien

Samedi prochain à 6 heures du soir commence au Vélodrome de Roubaix la course de 48 heures.

Cette course monstre comme l'appellent les journaux parisiens est sans doute la première fois en Europe; jusqu'ici c'était l'Amérique qui avait le monopole de semblables épreuves.

La hardiesse de l'entreprise autant que le nombre et la qualité des engagés donneront à cette épreuve le caractère d'un événement sportif des plus considérables dans les annales de la vélocipédie.

Trente-huit engagés pour cette épreuve de 48 heures, dix mille francs de prix, voici «grosso modo» le bilan de cette entreprise. Mais les administrateurs du Vélodrome ont voulu faire mieux encore. Pour que l'intérêt du public ne soit pas un moment ralenti, pour que l'attention des spectateurs ne soit pas hypnotisée par la vue des coureurs roulant sans discontinuer, des attractions nombreuses seront organisées sur la pelouse du Vélodrome.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces différents intermèdes, contentons-nous pour le moment de mentionner une course pédestre de Paris à Roubaix, comportant 20 coureurs *par invitations*; en outre des concerts auront lieu pendant le jour et la nuit.

Pendant cette course monstre de 48 heures, le monde sportif tout entier attendra impatiemment les résultats de cet «event» et déjà maintenant on peut prédire à cet événement sportif un succès universel.

ASSOCIATION SPORTIVE DES ÉTUDIANTS

Une réunion de courses, organisée par l'Association Sportive des Etudiants de Lille, aura lieu demain jeudi, à 3 heures de l'après-midi, au Vélodrome Lillois.

Le programme comprend cinq courses:

1. Course de vitesse réservée aux étudiants membres de l'A. S. E. L. Séries de 800 m., finale sur 1200 m.

2° Courses à pied réservées aux étudiants, 400 m. et 400 m.

3° Course réservée aux amateurs membres de l'U. S. F. S. A. (course par invitations). Séries de 1,200 m., finale 1,600 mètres.

4° Championnat du Lycée de Lille.

5° Course de 20 kilom. réservée aux étudiants.

CONCOURS INTERNATIONAL DE NATATION

Un grand concours international pour amateurs, suivi d'un match de Water polo, aura lieu à Lille le 14 juillet. Il comprend 9 épreuves diverses et de différents degrés de forces, 2500 francs de prix en médailles, insignes, objets d'art, diplômes.

S'adresser de suite au comité d'organisation aux Bains lillois, Lille.

Scandales cléricaux

Les journaux cléricaux qui attribuent avec tant de complaisance à nos amis politiques des faits délictueux commis par des chenapans quelconques se gardent bien de citer et de flétrir les infractions à la morale et à l'honnêteté relevés à la charge des habitués des confessionnaux.

Qu'un officier reçoive des coups de brique au coin d'une rue, la *Dépêche* affirme que les socialistes tenaient la trique. Mais qu'un Gervais se livre à des escroqueries de tous les genres, la bonne *Dépêche* n'en sait rien, la *Croix* l'ignore, l'*Echo* n'a que des informations discrètes.

Tous crapules, les socialistes, n'est-ce pas, messieurs les honnêtes gens?

Chez vous, au contraire, chez vos amis, tous les scrupules, toute la moralité.

Vous le croyez? Eh bien, puisqu'il vous plaît de faire retomber sur des socialistes la responsabilité d'actes qui n'émanent pas d'eux, nous vous mettrons, à vous, le nez dans les ordures de votre parti, de vos amis, *de tous vos amis*; et la série en sera longue *des faits qui démontreront* ce que valent votre hypocrite moralité, votre prétendu amour de la famille, vos mœurs irréprochables.

Nous *déshabillerons vos hommes*, et quand nous les aurons étalés tout nus sur la table où, devant le public, nous dissèquerons leur vertu, vous verrez ce qu'il en restera.

Que ne nous avez-vous cité hier l'aventure d'un de vos meilleurs partisans, docteur en vedette dont s'honore votre Faculté catholique, qui a surpris sa femme dans un appartement de la rue Saint-Augustin en conversation plutôt tendre... avec qui? avec un avocat, non moins bien pensant, son ami et son collègue en cléricalisme.

Voilà un avocat qui, lui, n'est-ce pas, n'est pas l'adversaire de la famille,.. des autres.

Quant à l'autre, le mari? Oh! l'on peut être honnête et cocu; mais reprendre son infidèle, faire réintégrer le domicile à l'épouse volage en ajournant le divorce ou la séparation jusqu'au jour prochain *où l'enfant aura fait sa première communion*; quelle vertu! quelles mœurs!

Sganarelle et son épouse s'agenouillant ensemble à la sainte table avec le petit, faisant côte à côte les honneurs de leur salon aux invités à la pieuse cérémonie, et terminant leurs communes oraisons par un éternel divorce!

Quel chemin parcouru depuis Saint-Joseph qui loin de chercher la séparation se faisait jusque en Egypte le voiturier de son infidèle, sur les ordres du Dieu clément qui le cocufiait pour sa gloire.

TRIBUNAUX

La Chambre criminelle de la Cour de cassation, dans son audience du 29 avril, a définitivement tranché une question souvent débattue dans ces derniers temps à propos des nombreux procès engagés par la Société Auer.

Elle a décidé que le fait par un commerçant de faire usage, dans son exploitation commerciale, d'objets contrefaits constitue le délit puni par l'article 40 de la loi du 5 juillet 1844, et que ce délit existe par le fait seul de l'usage, sans que les prévenus puissent alléguer leur bonne foi.

En conséquence, elle a cassé l'arrêt de la cour de Lyon qui avait relaxé des cafetiers, marchands de nouveautés, etc., poursuivis par la Société Auer pour emploi de manchons de contrefaçon.

A la suite de cet arrêt, la Cour de Paris, le 14 mai dernier, vient de confirmer le jugement correctionnel du 4 mars, qui avait condamné un certain nombre d'usagers (cafetiers, modistes, teinturiers, tailleurs) à 50 francs d'amende, aux dépens, à des insertions et à 20 francs de dommages-intérêts par appareil (bec Auer) contrefait.

Cette jurisprudence étant, par conséquent, définitivement établie, nous ne saurions trop appeler l'attention des commerçants sur les dangers auxquels elle les expose.

32

LES

DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

PREMIERE PARTIE

Ce que dure le bonheur

VI

LA VENGEANCE

Le voleur avait passé le bras par l'ouverture ainsi pratiquée, et tout doucement tourna l'espagnolette.

Il escaladait la fenêtre... pieds nus.

Pas de bruit!... A peine le murmure d'un glissement de reptile.

Il allait tâtonnant, les mains tendues, à travers les meubles de la salle à manger...

Evidemment il connaissait les êtres de la maison et savait où chaque chose était placée!...

Il tournait à gauche, afin d'éviter la jardinière remplie de fleurs, se dirigeant, comme s'il avait vu clair, à travers l'obscurité...

Il suivait tout droit le chemin qui mène à la porte du salon.

Il s'abstint même, quand il eut pénétré dans cette pièce, de s'approcher des parois, auxquelles étaient suspendues des faïences que le moindre ébranlement aurait agitées avec fracas.

Il tourna autour de la grande table, puis gagna en droite ligne le cabinet où était caché Ramon.

Il savait où il allait.

Evidemment, c'était un voleur expérimenté.

Montlaur entendait tous les pas de l'homme; il suivait sa piste, aurait-on presque pu dire.

Maintenant il percevait même son souffle, péniblement retenu.

Le voleur s'arrêta un instant derrière la portière et reprit haleine.

Il alluma une allumette et la souffla aussitôt.

Ce fut un éclair!... juste le temps de reconnaître les lieux où il s'engageait, de savoir exactement où était le but...

Ce qu'il avait vu sembla l'avoir tranquillisé.

Il tira de sous sa blouse sordide un foret à métaux et son archet, et une petite bouteille d'huile.

Puis il s'agenouilla auprès du coffre-fort; et, impassible comme s'il eût été dans un atelier de serrurerie, il plaça son foret sur la paroi de fer et imprima le mouvement de rotation pour obtenir un percement.

Cela ronflait tout bas.

Il mettait de temps en temps de l'huile avec une petite plume qui trempait dans la bouteille, afin d'empêcher les grincements et d'atténuer encore le bruit.

C'était évidemment un voleur de la «nouvelle école», l'école scientifique, un lauréat des cours supérieurs de Paris!

Il connaissait à fond la théorie et savait qu'elle doit être la base de toute pratique sérieuse.

Au lieu du brutal et difficile éventrement d'un coffre-fort avec la pince-monseigneur, ouvrage malpropre, bon pour les «grinches» de bas-étage, il procédait académiquement, doctoralement, en garçon instruit.

En quelques minutes, quatre trous, formant un quadrilatère régulier, étaient percés dans la paroi de fer du coffre-fort.

Il tira alors de sa poche une scie minuscule, très finement exécutée avec un ressort de montre, c'est-à-dire en acier de qualité extra-supérieure.

Il l'introduisit dans un des trous...

Il ne s'agissait plus que de rejoindre par une ligne les quatre angles du quadrilatère!

C'était l'affaire de très peu de temps.

La scie mordait le fer avec une étonnante facilité. On eût dit que le coffre-fort était en bois...

L'homme huilait encore pour que «tout se passât en douceur».

Crac!... ça y était!...

Comme tout à l'heure il avait fait au carreau de vitre, il enleva sans bruit la partie rendue mobile.

Un ingénieur des mines n'aurait pas mieux calculé pour deviner le gisement d'un filon...

C'était précisément à la hauteur de la tablette où reposaient l'or et les billets.

Affaire de chance peut-être, de talent et d'habitude surtout...

Le voleur sourit complaisamment, heureux de son succès.

Il enfila le bras dans le trou et sa main empoigna au hasard un tas de rouleaux et de billets...

Mais au moment où il allait le retirer, il poussa un cri qu'il ne put achever.

Une poigne de fer l'avait saisi à la gorge et l'étranglait.

Il essaya de se dégager, mais, en une seconde, il se sentit enveloppé par l'enchevêtrement d'un corps d'homme.

Ses jambes étaient prises entre des jambes nerveuses, dont la formidable étreinte brisait ses os.

Sur sa poitrine, une poitrine large et solide s'était collée, et arrêtait sa respiration...

Son bras droit était comme emprisonné à l'intérieur du coffre-fort.

L'autre était immobilisé par l'enlacement d'un bras vigoureux dont il comprit aussitôt l'impossibilité de briser l'effort...

En même temps, sur sa tempe, il sentit le froid de la petite circonférence d'acier que forme le canon d'un revolver.

Un mot... un cri... un gémissement et tu es mort! lui dit une voix.

Voilà un particulier qui, certainement, se f... de moi, pensa le voleur... il m'étrangle et il me dit de ne pas parler...

Et comme il restait immobile et que son vainqueur, réfléchissant sans doute, ne bougeait pas non plus;

— Me voilà pincé, ajouta en lui-même le misérable. J'en ai pour mes cinq ans! Faut-il que j'aie été bête de croire ces imbéciles de larbins sur parole! Quelle bête de rentrée pour quelqu'un qui reprend les affaires aujourd'hui? Ça ne fait rien, faut-il être lâche d'attaquer avec un revolver un homme désarmé!... Ah! mais... j'étouffe...

Il ne fit cependant pas un mouvement, sentant bien que celui qui le tenait n'hésiterait pas à presser la détente de son arme à la moindre velléité de résistance.

Avec ce sang-froid effrayant et cette incroyable lucidité d'esprit que conservent les criminels endurcis dans les circonstances les plus tragiques, le misérable terrassé, pris comme un fauve dans un inextricable filet, réfléchissait et calculait ses chances de salut.

— Pour sûr, se dit-il, ce gaillard-là ne veut pas me tuer... Il l'aurait déjà fait... Pourquoi donc n'appelle-t-il pas pour qu'on m'empoigne?

Tout à coup les doigts qui le serraient à la gorge se détendirent; mais le revolver ne quittait pas son front.

Je ne veux pas te tuer, gredin, lui dit la voix de son vainqueur, mais je veux examiner ton ignoble face... Comprends-moi donc bien. Je vais te lâcher un bras, l'autre restera dans le coffre-fort... Tu sais, malgré l'obscurité, que je te vois et que pas un de tes mouvements ne m'échappe... Donne moi d'abord les armes que tu as sur toi...

— Des armes!... Monsieur veut rire! Quand Bibi *fait une condition* il va *au refile sans surin*... Ça fait que si je me suis *ceinturé*, il n'y a pas d'*impairs*; je suis *sapé à cinq marques*, au maximum. mais pas *de pet* pour la *pioule des garçons*.

Comme tous les «frangins», le misérable, devinant que désormais il avait peu à craindre, posait.

Cette contenance lui avait semblé la meilleure à prendre.

Néanmoins il avait peur, très peur...

Ramon le sentait parfaitement...

— Donc, mon bourgeois... rien de rien... pas seulement un cure-dent... Dame!... on connaît son Code!

— D'ailleurs, que tu aies ou non des armes, peu importe!... Tu vois que je suis plus fort que toi, et que, de plus, je suis bien armé, moi... Si tu tentes de retirer ton bras d'où il est, je te tue comme un chien.

Le voleur resta immobile... L'étreinte qui le paralysait cessa.

Le tenant toujours en joue, Ramon recula, atteignit la cheminée sur laquelle il prit une allumette...

Il la frotta: la flamme jaillit.

Il alluma les bougies du candélabre.

L'individu n'avait pas bougé...

Son bras droit était resté dans le coffre-fort comme pris dans un piège.

(A suivre.)